

Aubervilliers, le 22 avril 2016

Aubervilliers lance un appel aux dons pour financer la construction du centre aquatique olympique



Le projet d'implanter le centre aquatique olympique dans le quartier du Landy à proximité du Stade de France fait partie intégrante du dossier de candidature de Paris 2024.

Pourtant, en février dernier, lors de la présentation du comité de candidature des JOP des équipements olympiques, la Municipalité avait manifesté son inquiétude de ne pas voir figurer explicitement Aubervilliers comme lieu d'implantation de ce complexe sportif.

La Municipalité regrette que des réflexions soient encore menées aujourd'hui au sein du groupement d'intérêt public « Ambition Olympique » pour déterminer l'emplacement du centre aquatique olympique et ce, malgré l'implication des parlementaires, des maires, du Président de Plaine Commune, du Président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et de la ville de Paris.

La construction à Aubervilliers de cet équipement sportif s'inscrit dans le cadre de l'engagement qui lui a été fait ainsi qu'au mouvement sportif français par l'Etat en 2005 après l'échec des candidatures précédentes aux JOP.

La Municipalité rappelle que la ville dispose sur son territoire d'un site dédié pour que ce projet puisse être mené à son terme quelque soit l'issue de la candidature pour 2024.

Parce que son implantation à Aubervilliers ne doit plus être une source de réflexion mais un projet à entamer dès maintenant, parce que notre ville populaire est prête à accueillir les compétitions nationales et internationales, la Municipalité réfléchit aux moyens de financement pour permettre sa construction.

C'est dans cette optique qu'elle lancera prochainement un appel aux dons, via un site de financement participatif, pour que cet équipement attendu à Aubervilliers depuis plus de 10 ans, puisse enfin voir le jour.

La Municipalité